

DELIBERATION N° 2021-32

SEANCE DU CONSEIL ACADEMIQUE

**DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

DU 17 DECEMBRE 2021

Objet : Ouverture d'un Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles R. 811-10 et suivants,
Vu le décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,

Vu la délibération n°2020-01 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur en date du 09 janvier 2020 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président de l'établissement expérimental Université Côte d'Azur,

Vu la délibération n° 2020-03 du Conseil d'Administration désignant M. Noël DIMARCQ en qualité de Vice-Président chargé de la Recherche et de l'Innovation

Vu la délibération n° 2020-05 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant M. Stéphane AZOULAY en qualité de Vice-Président chargé de la Formation

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres,

Entendu l'exposé de M. Stéphane AZOULAY, Vice-Président chargé de la Formation,

Adopte, le principe d'ouverture d'un Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) à la rentrée 2022 tel qu'annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages valablement exprimés.

Membres en exercice : 78

Quorum : 40

Membres présents et représentés en début de séance : 43

Abstentions : 4

Voix favorables : 28

Voix contre : 7

Fait à Nice, le 17 décembre

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : 2021-32

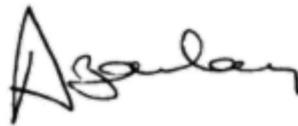
PUBLIE SUR LE SITE INTERNET D'UCA LE : 11/01/22

TRANSMISE AU RECTEUR LE : 11/01/2022

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Pour le Président et par délégation,
le Vice Président Formation





Cycle préparatoire à l'enseignement supérieur

Université Côte d'Azur, Lycée Masséna & Institut Stanislas Cannes

Le présent document constitue une réponse à l'appel à projet du MESRI engagé le 28 septembre 2021 et dont l'objectif est de faire émerger sur le territoire Français plusieurs propositions de CPES.

Dans cette réponse, Université Côte d'Azur (UCA) concrétise sa volonté de s'engager dans la mise en place d'une offre de formation nouvelle, pluridisciplinaire et exigeante résolument tournée vers de jeunes bacheliers méritants qui souhaitent bénéficier d'une promotion sociale par le biais d'une formation supérieure de haut niveau, sans nécessairement disposer des moyens ou de l'accompagnement familial pour y parvenir.

C'est dans cet objectif qu'**Université Côte d'Azur, l'Institut Stanislas Cannes et le Lycée Masséna** ont mis en commun leurs compétences et leur savoir-faire pour faire émerger cette proposition.

I. Présentation synthétique et objectifs du projet

Le projet de CPES, co-porté par UCA, l'Institut Stanislas Cannes et le Lycée Masséna, entend répondre aux enjeux et aux modalités du document cadre « Guide pour un CPES » (juin 2021).

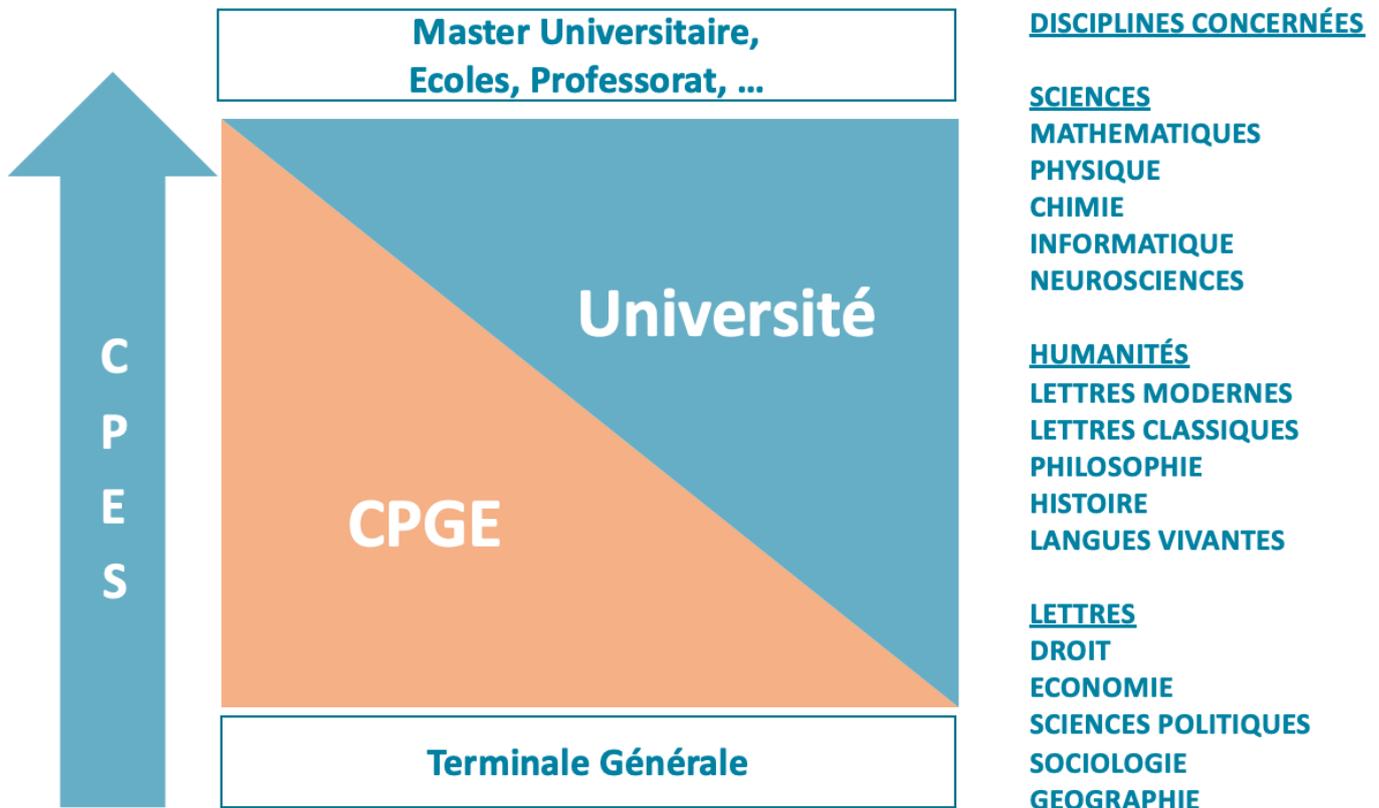
Il s'agit de proposer un cycle généraliste, pluridisciplinaire et exigeant en 3 ans :

- S'adressant à un ensemble d'étudiants méritants et assurant une diversité sociale ;
- Offrant à ces étudiants un socle solide de culture générale et des compétences disciplinaires ;
- Permettant une orientation et une spécialisation progressive ;
- Mêlant les expertises disciplinaires de l'Université et des classes préparatoires ;
- Diplômant et permettant à l'issue du cycle la poursuite en Master Universitaire, vers les métiers du professorat, en Grandes Écoles (Ingénieurs, Management, ENS, ...) ou en IEP.
- Orientée vers les grands défis scientifiques, intellectuels et sociétaux, avec des éléments de formation par la recherche.

Le dispositif pédagogique est original à plusieurs niveaux :

- L'articulation, chaque année, entre un tronc commun (incluant un socle de compétences transversales) et spécialisation pluridisciplinaire ;
- La mixité des formateurs – professeurs agrégés, enseignants-chercheurs, chercheurs – et des pratiques pédagogiques ;
- Des éléments de formation à la recherche, orientée vers l'application aux défis scientifiques et sociétaux de notre temps ;
- L'accès à de la mobilité internationale « virtuelle » dans le cadre de l'alliance universitaire européenne Ulyseus ;
- La richesse des éléments pédagogiques permettant de viser des débouchés variés d'excellence.

A la fin du cycle de 3 ans les étudiants valideront un diplôme d'établissement (DE) conférant le grade de Licence (modalités en cours d'évaluation avec le MESRI sur la base de l'expérience PSL et Strasbourg).



II. A qui s'adresse le CPES et quel est le diplôme délivré ?

A. Public visé et modalités de recrutement

La capacité d'accueil en 1^{ère} année de CPES est fixée à 90 étudiants (45 étudiants par parcours). Conformément au cadrage, au moins 40% d'entre eux seront boursiers.

Le public visé sont des néo-bacheliers généraux méritants (en particulier avec mentions B et TB au baccalauréat) de notre Région Académique et plus largement en France. Au-delà du critère de bourse, une attention particulière est portée sur les lycées relevant du zonage QPV et rural.

Les Cordées de la réussite seront un levier à cet égard. Actuellement, Université Côte d'Azur porte formellement 11 Cordées (l'une étant une Cordée régionale regroupant 16 « sous-Cordées »), avec 27 collèges et 11 lycées établissements sources, dont 7 lycées généraux. En 2022, UCA, Stanislas Cannes et Masséna proposeront la labellisation d'une Cordée « CPES » avec au moins (lors de l'amorce) 4 lycées généraux.

Une commission Parcoursup paritaire entre les partenaires et pluridisciplinaire sera mise en œuvre pour traiter les dossiers de candidatures déposés sur Parcoursup.

- Possibilité d'intégration en 2^{ème} et 3^{ème} année. En fonction des taux de réussite en 1^{ère} année, des éventuelles sorties à la fin de la 2^{ème} année (concours AST1), des étudiants méritants issus de Licences générales (notamment des Portails pluridisciplinaires de Licence – organisés à la carte – portés par UCA – « Sciences et

technologies », « Sciences humaines et sociales », « Lettres, langues, arts, communication ») ou de CPGE sont susceptibles d'intégrer la CPES.

B. Validation du parcours

Comme toutes les formations Universitaires, le contrôle des connaissances et des compétences articulera contrôle continu et sessions semestrielles de contrôle terminal qui permettront aux étudiants de valider leur année et d'accéder à l'année supérieure.

Un contrôle continu pourra être mis en place comme des interrogations orales (Khôles) en fonction de la définition finale du programme.

C. Débouchés visés

Il est attendu également qu'environ 50% des diplômés intègrent les meilleurs Masters universitaires portés par UCA, ses partenaires nationaux et internationaux, et qu'une partie d'entre eux se dirigent le professorat.

Par ailleurs, l'autre partie des étudiants de CPES intégrera, comme c'est le cas dans les programmes de CPES lancés précédemment, une grande école d'ingénieurs, de commerce, une ENS ou un IEP.

Une attention particulière sera portée sur le suivi des étudiants post-CPES, notamment en lien avec des perspectives de poursuite en Doctorat.

Un accompagnement spécifique pourra être apporté à certains étudiants qui se placeraient dans une perspective de professionnalisation post-CPES.

III. L'organisation pédagogique et la répartition des enseignements

A. Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique s'appuie sur un partenariat entre UCA, l'Institut Stanislas et le Lycée Masséna. Le CPES mêle des enseignements délivrés par UCA (en bleu clair dans la figure suivante), et par Stanislas et Masséna (en bleu foncé dans la figure suivante). Au cours du cycle, la part des enseignements dispensés par Stanislas et Masséna va en diminuant alors que celle des enseignements dispensés par l'Université croit.

D'un point de vue académique, la logique consiste à offrir une formation résolument pluridisciplinaire qui va en se spécialisant au fur et à mesure que les étudiants progressent dans le cycle. Ainsi, en première année, les étudiants choisissent un parcours parmi deux possibles :

- Humanités, lettres et sociétés ;
- Sciences et sociétés.

Le parcours Humanités, lettres et sociétés est co-opéré par UCA et l'Institut Stanislas Cannes.

Le parcours Sciences et sociétés est co-opéré par UCA et le Lycée Masséna.

En seconde année, les étudiants augmentent leur spécialisation tout en conservant une approche pluridisciplinaire en choisissant deux majeures parmi quatre possibles :

- Humanités et lettres ;
- Economie et sociologie ;
- Droit, sciences politiques et économie ;
- Sciences.

Un étudiant du parcours Sciences et sociétés choisit une majeure en plus de la majeure Sciences ; Un étudiant du parcours Humanités et lettres choisit une majeure en plus de la majeure Humanités et lettres.

En troisième année, les étudiants choisissent un des trois parcours suivants, et valident donc le DE conférant le grade de Licence, parcours :

- Humanités et lettres ;
- ou Sciences et technologies ;
- ou Economie et sociétés.

Pour l'essentiel, il est attendu que la culture initiale (HL ou S) prédomine dans ce choix. Néanmoins, via les majeures en L2, il est attendu qu'un nombre significatif d'étudiants choisissent d'aller vers le parcours final "Economie et sociétés" et que certains étudiants (en fin de L2) choisissent de changer de "culture" (passe d'une dominante Sciences à une dominante Humanités, par exemple).

| | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| 3^{ème} année « 1 LICENCE » | Anglais LV2 ou Langues Anciennes | "Licence" Humanités | "Licence" Sciences et Technologies | "Licence" - dominante Economie et Sociétés | |
| | Préparation aux concours (S1 et S2) | Deux cours électifs (S1 et S2) Cours ULYSSEUS (S1) | | | |
| 2^{ème} année « DOUBLE MAJEURES » 2 majeures à choisir parmi 4 (ex. Majeures Sciences et Economie et sociologie ou Majeures Humanités et Droit, Sciences Politiques et Economie) | Anglais LV2 ou Langues Anciennes | Majeure Humanités et Lettres <small>3 cours par semestre</small> | Majeure Economie et sociologie <small>3 cours par semestre</small> | Majeure Droit, Sciences Politiques et Economie <small>3 cours par semestre</small> | Majeure Sciences <small>3 cours par semestre</small> |
| | Préparation aux concours (S1 et S2) | Introduction à la recherche (S1) et Stage en labo de recherche / autre stage ou projets (S2) Introduction à l'IA (S2) | | | |
| 1^{ère} année Humanités, Sciences et Sociétés | Deux PARCOURS : 1) Humanités, Lettres et Sociétés 2) Sciences et Sociétés | | + DEUX COURS par semestre en : a. Humanités, b. Economie, Sociologie, Droit, Sciences Politiques ou c. Sciences | | |

1. 1ere Année

2 PARCOURS PRÉDÉFINIS POSSIBLES (AVEC DES COURS MUTUALISÉS)

• HUMANITES, LETTRES ET SOCIETES

- Culture générale, LV1, LV2 ou Langues anciennes, Lettres ou Mathématiques (appliquées aux SHS), Economie, Droit-Sciences Politiques, HGG, Communication orale et prise de parole en public, Neurosciences, UE Projet

• SCIENCES ET SOCIETES

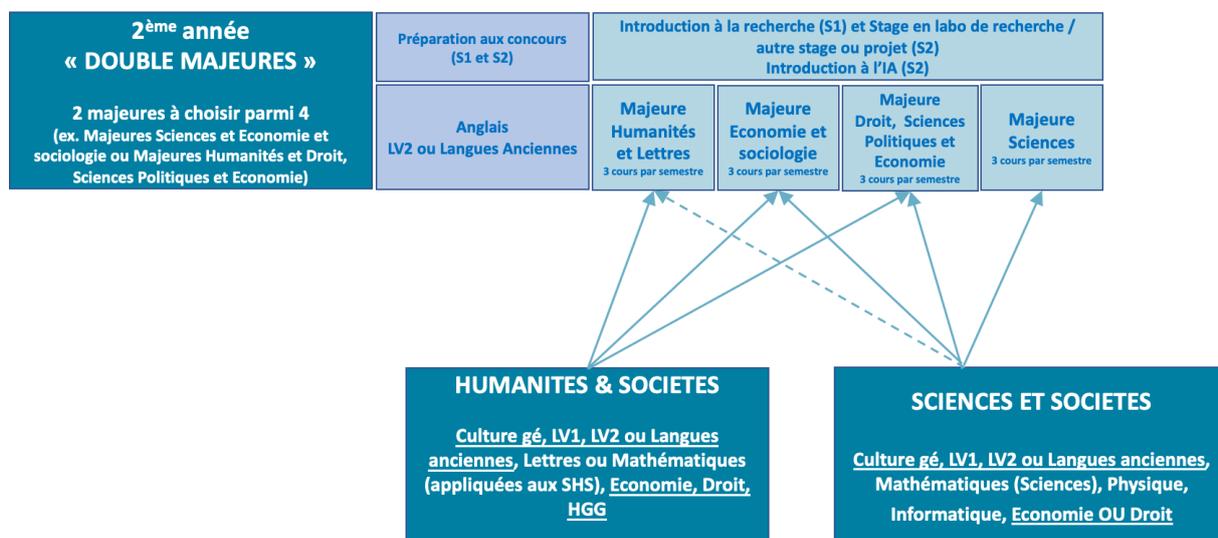
- Culture générale, LV1, LV2 ou Langues anciennes, Mathématiques (Sciences), Physique, Informatique, Economie ou Droit-Sciences Politiques, Communication orale et prise de parole en public, Neurosciences, UE Projet

+ CHOIX DE DEUX COURS PAR SEMESTRE A L'UNIVERSITÉ, DONT UN DANS LA CULTURE CHOISIE

| Options parcours | Lettres | Sciences | Humanités |
|------------------|--------------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| S1 | Philosophie, Géographie | Mathématiques, Chimie | Economie, Droit |
| S2 | Philosophie, Histoire de l'art | Mathématiques, Physique | Sociologie, Sciences Politiques |

- Sur Parcoursup, les étudiants peuvent candidater à l'entrée dans la CPES sur l'un des deux parcours proposés.
- Il y a un tronc commun entre les deux parcours (culture générale, langues vivantes, etc.) et des enseignements partagés entre deux parcours (HGG, économie, droit).
- Dans le tronc commun aux deux parcours, il y a un enseignement de Neurosciences et de Communication orale et prise de parole en public.
- Chaque semestre, les étudiants doivent choisir 2 cours proposés par UCA (tableau du bas), dont au moins un relevant la culture choisie initialement.

2. 2eme année

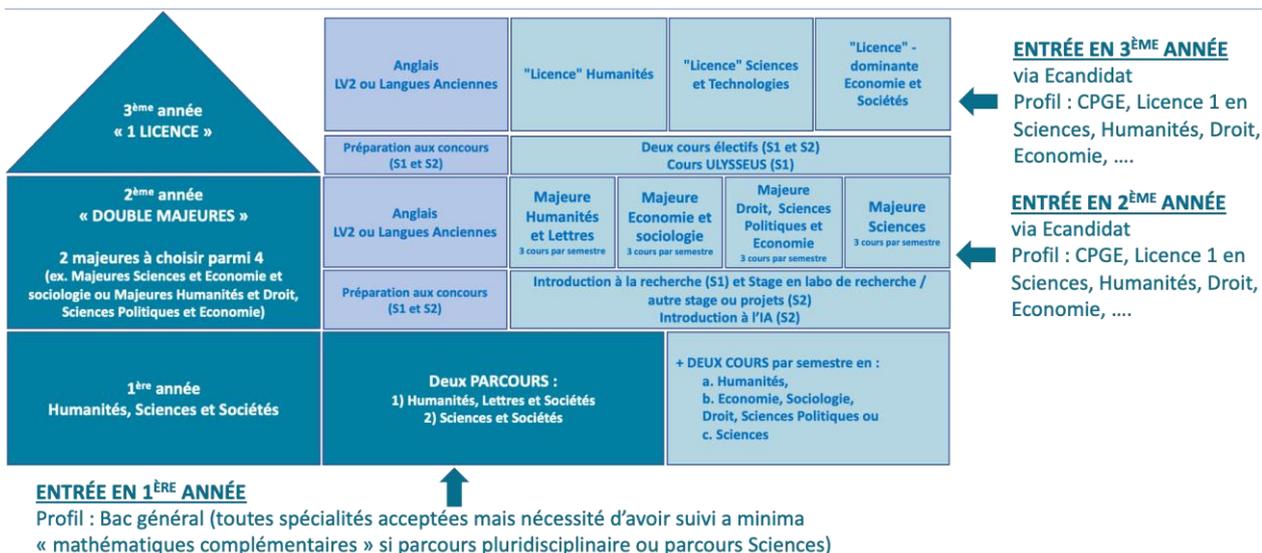


- Les étudiants doivent choisir deux majeures parmi les quatre proposées.
- Chaque majeure comporte trois enseignements par semestre. Sur l'année, ils représentent environ 2/3 des heures pour l'étudiant.
- Le tiers restant est un tronc commun portant sur : les langues, l'introduction à la recherche, une introduction à l'IA, un choix entre un stage de recherche en laboratoire ou un autre stage ou projet (tuteuré, engagement) et une préparation spécifique aux concours.

3. 3eme année

- Les étudiants ont choisi un parcours parmi les trois proposés.
- Chaque parcours, sur un semestre, est composé spécifiquement de 6 enseignements. Chaque étudiant doit également choisir un cours électif parmi un panier d'enseignement proposé, lui permettant d'approfondir une discipline et éventuellement aller vers une double diplomation. Cela représente un peu moins de ¾ des enseignements sur l'année.
- Le ¼ restant est composé : des langues, du choix d'une unité d'enseignement en mobilité virtuelle (dans le cadre de l'alliance universitaire européenne "Ulysseus"), de la préparation spécifique aux concours.

4. Les voies d'accès en CPES



B. Répartition des enseignements entre le lycée et l'université

- En 1^{ère} année, la répartition est 76% au lycée et 24% à l'université.
- En 2^{ème} année, la répartition est 50%/50%.
- En 3^{ème} année, la répartition est respectivement 24% et de 76%.
- Sur les 3 ans, la répartition est 50%/50%.

Les volumes d'enseignement (point de vue "étudiant" et point de vue "charge totale d'enseignement") sont indiqués dans le tableau ci-dessous (partie IV).

IV. Les besoins financiers et les modalités du partenariat

Les **besoins financiers en termes d'enseignement** sont exprimés dans le tableau prévisionnel ci-dessous :

PRÉVISIONS CHIFFRÉES

HYPOTHÈSE 90 ÉTUDIANTS (2 COHORTES DE 45, 3 PARCOURS DE 30 ÉLÈVES EN 1A)

| | Nb d'heures étudiants par semaine | Nb de semaines par semestres | Nb de semestres | Nb de groupes | Nb d'heures total par étudiant | Nb d'heures total (estimation) pour 80 étudiants | % heures « Prépa » / total d'Heures | Besoin d'heures DGH Prépa |
|---|-----------------------------------|------------------------------|-----------------|--|--------------------------------|--|-------------------------------------|---------------------------|
| 1A (2 cultures) | 34 | 12 | 2 | 2 avec des cours mutualisés et des cours spécifiques | 816 | 2 112 | 76 % | 53 |
| 2A (2 parcours à choisir parmi 4 possibles) | 28 | 12 | 2 | 4 parcours | 672 | 1 536 | 50 % | 24 |
| 3A (1 licence) | 33 | 12 | 2 | 3 licences | 792 | 1 968 | 24 % | 18 |
| TOTAL | | | | | 2 280 | 5 616 | | 95 |

Pour un étudiant, le nombre d'heures total des trois années du programme est de **2 280 heures**.

Avec l'hypothèse de 90 étudiants par promotion (2 groupes de 45 étudiants répartis sur 2 parcours en 1A), soit 270 étudiants au total, le nombre d'heures total des trois années du programme est de **5 616 heures**.

Le besoin prévisionnel de DGH pour les enseignements de classe préparatoire, au total pour les trois années du programme est de **95 heures** (53 heures pour la première année, 24 heures pour la seconde et 18 heures pour la troisième).

Les **modalités du partenariat**, précisant notamment l'objet du partenariat, les principes, les apports et engagements respectifs ainsi que les modalités de coopération et de coordination des partenaires, seront définies par convention entre les partenaires.